

A woman in a long, flowing white dress stands at a gas station at night. She is leaning against the rear of a dark car, with her hand on the trunk. The scene is illuminated by the red glow of the car's taillights and the blue and yellow lights of the gas pumps. The background is dark, with some blurred lights from the station.

CONCOURS  
**PHOTO** |   
**oiseaux de nuit**

du 10 mai au 10 juin 2021 avec le hashtag #vpbn2021

Troisième édition du concours Instagram @vosplusbellesnuits  
Président du jury : Romain Laurendeau, prix World Press Photo 2020



Mécénat

Grand Litier 

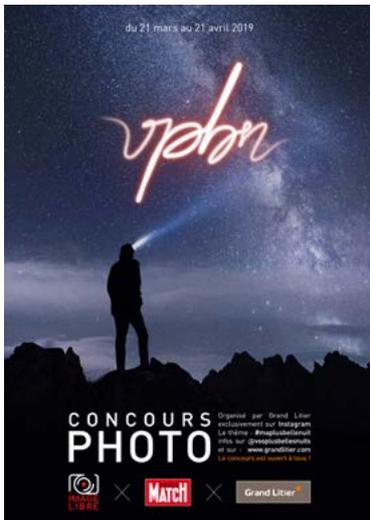


Centre de photographie  
de Lecture

# CONCOURS PHOTO oiseaux de nuit



## LE CONCOURS



2019



2020



2021

Depuis 2019, Image Libre organise pour Grand Litier, avec le soutien de Paris Match, un concours photo sur Instagram dont le but est de mettre en avant de jeunes talents. En corrélation avec l'univers de la marque, les thèmes de ces concours tournent autour de la nuit, de ses beautés, spécificités et mystères.

Le concours se déroulera du 10 mai au 10 juin 2021 via le compte Instagram du mécénat Grand Litier pour la Photographie : [@voplusbellesnuits](https://www.instagram.com/voplusbellesnuits). Ce réseau social est aujourd'hui une plateforme plébiscitée et adoptée par tous les jeunes photographes et créateurs d'images. C'est désormais l'un des lieux duquel émergent les talents de la photographie, c'est pourquoi il est pertinent et important de l'investir.

Cette année nous avons invité, pour remplir la fonction de président du jury, le photographe Romain Laurendeau, double lauréat du prix *World Press Photo 2020* de la meilleure histoire et du meilleur projet de long terme.

# CONCOURS PHOTO oiseaux de nuit



## LE THEME

« La passion fait de nous des oiseaux de nuit que la lumière éblouit, des oiseaux méfiants aussi, qui préfèrent la nuit. » Yves Navarre, 1979

Pour sa troisième édition, le concours photo @vosplusbellesnuits évoque avec le thème « Oiseaux de nuit », le monde des noctambules, des rêveurs, des travailleurs de nuit, des âmes en transit ou en transe, des explorateurs somnambules et insomniaques confinés. Les participants sont invités à donner à voir des personnages, situations et lieux qui déploient leurs ailes et se révèlent à la faveur de la nuit.



CONCOURS  
PHOTO  
oiseaux de nuit

du 10 mai au 10 juin 2021 sur Instagram  
avec le #vpbn2021 / infos sur @vosplusbellesnuits

Mécénat  
Grand Litrer

IMAGE LIBRE

MATCH

Centre de photographie

# CONCOURS PHOTO oiseaux de nuit



## COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit, **entre le 10 mai 2021 et le 10 juin**,  
de se rendre sur Instagram puis :



S'abonner au compte **@vosplusbellesnuits**

2

Publier une ou plusieurs photos, dans la limite de cinq,  
répondant au thème « oiseaux de nuit »

3

Taguer l'(les) image(s) avec le hashtag **#vpbn2021**



CONCOURS |   
PHOTO  
oiseaux de nuit

## PRIX

### **Les 10 meilleures photos :**

Exposition d'une sélection de photos au Festival  
*L'été photographique de Lectoure*

### **Les 3 meilleures photos :**

Diffusion dans le magazine Paris Match.

### **Le premier prix :**

Invitation au Festival *L'été photographique de Lectoure*  
(avec hébergement et déplacement compris depuis la France métropolitaine).



CONCOURS  
PHOTO  
oiseaux de nuit



## CALENDRIER

**10 mai :** Lancement officiel du concours.

**10 juin :** Fin des participations.

**Fin juin :** Réunion du jury pour élire dix lauréats, dont trois gagnants et un premier prix.

**1er juillet 2021 :** Annonce des résultats sur les comptes Instagram @parismatch, @grandlitier et @vosplusbellesnuits.

**11 juillet - 19 septembre 2021 :** Exposition des photos lors de *L'été photographique de Lectoure*.

**Dernière semaine d'août :** Publication des photographies des trois gagnants dans Paris Match.

# CONCOURS PHOTO oiseaux de nuit



## LE JURY



**Romain LAURENDEAU**, Président du jury

Photographe professionnel exposé dans le monde entier, il travaille sur des projets de documentaires au long court en France, au Sénégal, en Algérie, ou dans les territoires palestiniens.

Son travail sur la jeunesse algéroise *Kho, la genèse d'une révolte*, a remporté le très prestigieux premier prix *World Press Photo 2020* dans la catégorie *best story of the year* et dans celle *du best long term project*.

**Marie-Frédérique HALLIN**, directrice artistique du centre d'art et de photographie de Lectoure.

**Romain LACROIX**, Rédacteur en chef adjoint de la photo, Paris Match.

**Michel GIBERT**, Photographe professionnel.

**Francis HEURTAUT**, Président de l'association Image Libre.

**David CHAIGNON**, Curateur de @vosplusbellesnuits pour Grand Litier.

# CONCOURS PHOTO oiseaux de nuit



## MECENE & ORGANISATEUR

Grand Litier 

Grand Litier a fait grandir sa passion pour l'art photographique au fil des collaborations avec des photographes reconnus et expérimentés pour les images en ambiance de ses collections de literies et linge de lit, et grâce à sa relation de longue date avec Paris Match, véritable référence, dont l'histoire est faite des images chocs des plus grands photoreporters de l'Histoire moderne.

En corrélation avec son image de marque, dont le sommeil est le cœur de métier, Grand Litier s'implique spécifiquement pour la photographie de nuit. Un style de photographie qui permet toutes les extravagances et expérimentations, mais qui peut surtout se révéler extrêmement technique et nécessiter une grande habileté.

Cette rigueur fait écho à la volonté constante de l'enseigne de faire de la nuit une expérience apaisante et plaisante en usant de son savoir-faire technique. Pour Grand Litier comme pour les photographes nocturnes, chaque nuit est un nouveau territoire à explorer.



L'association, dont la vocation est la production de films, la promotion d'événements audiovisuels et le mécénat artistique, organise ce concours depuis 2019. Elle collabore avec de nombreuses fondations et entreprises souhaitant prouver la création artistique. Son président, Francis Heurtaut, est membre du jury.

# CONCOURS PHOTO oiseaux de nuit



## PARTENAIRES



Depuis la première édition du concours, nous pouvons compter spécialement sur le soutien et les relais presse de Paris Match, pierre angulaire de la photo de reportage en France. C'est une chance et un honneur de compter Romain Lacroix, rédacteur en chef adjoint de la photo, parmi le jury.



Centre de photographie  
de Lectoure

Le Centre d'art et de photographie de Lectoure, créé en 1993, est axé sur la photographie mais ouvert à toutes les formes artistiques contemporaines. Il organise toute l'année des expositions monographiques et collectives, dans et hors-les-murs, des résidences d'artistes, ainsi que *L'été photographique de Lectoure*, festival de photographie et d'art contemporain depuis 1990, dans des lieux patrimoniaux de la ville. Nous offrons aux lauréats du concours photo l'opportunité d'exposer leurs travaux lors de ce festival annuel de renommée.

# REGLEMENT

## 1- L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

L'association « IMAGE LIBRE », est une organisation à but non lucratif régie par la loi de 1901 dont le siège social est situé : 5 Avenue Jean Mermoz Gournay sur Marne 93460. IMAGE LIBRE organise un concours photo intitulé : Concours photo Instagram - #maplusbellenuit, sur le compte Instagram @vosplusbellesnuits, du 10 mai 2021 au 10 juin 2021 (ci-après le « Jeu Concours »), dont les conditions sont indiquées dans le présent règlement.

Ce concours est soutenu par la société First Service et son enseigne Grand Litier 33 Chemin des Palanques Sud 31120 Portet sur Garonne.

Le Centre d'art et de photographie de Lecture ( 32700) apporte ses compétences et ses réseaux artistiques au concours et accueille celui-ci dans le cadre de son Festival « l'été photographique »

La participation à ce Jeu Concours est gratuite. Le Concours sera disponible pendant toute sa durée à l'adresse suivante : <https://www.instagram.com/vosplusbellesnuits/>. Le participant reconnaît être informé de la politique de confidentialité du site Instagram qui peut être consulté directement sur le site Instagram. Ce Jeu Concours n'est pas géré ou parrainé par Instagram. Les données personnelles collectées lors du Jeu Concours sont destinées à l'association IMAGE LIBRE. Instagram ne peut être considéré comme responsable en cas de litige lié au Jeu Concours.

## 2 - PARTICIPATION

Ce Jeu Concours est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, Belgique et Luxembourg ayant un accès à Internet et un compte utilisateur Instagram actif, associé à une adresse e-mail valide, à l'exception du personnel de l'association IMAGE LIBRE, ainsi que toute personne impliquée dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du Jeu Concours. L'association IMAGE LIBRE se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du Jeu Concours. Le simple fait de participer au Jeu Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, en toutes ses dispositions, par le participant.

## 3 - MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer, chaque participant devra se connecter à Instagram entre le 10 mai 2021 à 00h01 et le 10 juin 2021 à 23h59 , puis :

1. S'abonner au compte @vosplusbellesnuits
2. Publier une ou plusieurs photos, dans la limite de cinq, répondant au thème « oiseaux de nuit » (thème expliqué dans l'appel à projet, le dossier de presse, sur le compte @vosplusbellesnuits et sur tous les supports de communications digitaux)
3. Taguer l'image avec le hashtag #vpbn2021

L'utilisateur devra avoir un compte public pour rendre sa participation photo visible. Les gagnants seront sélectionnés et annoncés le 1er juillet 2021. Un compte utilisateur ne peut proposer que 5 images. Dans le cas où un grand nombre seraient postées, seules les cinq premières chronologiquement postées seraient validées par ce concours photo. Il est possible de taguer des images déjà publiées ultérieurement sur un compte, toujours dans la limite de cinq occurrences.

Pendant la durée du concours, le community manager du compte Instagram @vosplusbellesnuits repostera sur celui-ci des photos issues des participations et les mettra en avant dans des posts et stories. Cette sélection a pour but d'animer le compte et est complètement décorrélée du choix final du jury qui choisira les lauréats parmi la totalité des participations effectuées avec le hashtag #vpbn2021.

La participation au concours photo se fait qu'une seule fois par compte participant. Sont prohibées toutes les photos qui seraient contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Ainsi, L'association IMAGE LIBRE se réserve le droit de retirer du Jeu Concours, sans préavis, toute photographie à caractère pornographique, raciste, incitant à la violence ou ne correspondant pas au thème du Jeu Concours ainsi que toutes photographies provenant d'une banque d'image gratuite ou payante. Le participant déclare et garantit par ailleurs qu'il dispose des droits d'auteur sur la photographie postée.

## 4 – DOTATIONS

Le jury du Jeu Concours désignera 10 photos gagnantes parmi les photos publiées par les participants. Sur les dix images choisies, les 10 photos appartiendront à 10 photographes différents. Se reporter à la partie 5, ci-dessous, pour connaître les modalités de sélection des gagnants. Les lots sont les suivants :

1 - Les 10 meilleures photos : Exposition de la photo au Festival l'été photographique de Lecture (32700)

2 - Les 3 meilleures photos seront diffusées dans le magazine Paris Match.

3 – Pour le gagnant : Invitation au Festival l'été photographique de Lecture, avec déplacement (train ou avion) et hébergement (une nuitée) depuis la France métropolitaine.

Les lots ne sont pas remplaçables ni remboursables, pour quelque raison que ce soit, même en cas de perte ou de vol ou en cas d'annulation indépendante de la volonté de l'organisateur. Les lots ne pouvant être remis suite à une erreur, une omission ou une modification dans les coordonnées transmises par les gagnants, seront conservés par la société organisatrice.

#### 5 - MODALITES DE SELECTION DES GAGNANTS

Les gagnants seront sélectionnés le mois qui suit la fin de la participation par un jury en fonction des critères suivants : l'adéquation avec le thème, l'originalité et les qualités esthétiques de la photo. Le jury sera composé de 6 professionnels :

- Romain Laurendeau, président du jury, photographe professionnel
- Marie Frédérique Hallin, directrice artistique du centre d'art et de photographie de Lecture
- Romain Lacroix, Rédacteur en chef adjoint de la photo, Paris Match.
- Michel Gibert, Photographe professionnel.
- Francis Heurtaut, Président de l'association Image Libre.
- David Chaignon, Curateur de @vosplusbellesnuits pour Grand Litier.

Les membres du jury ont équitablement le même poids dans la désignation des lauréats. Le rôle de président du jury est honorifique. Il peut toutefois être amené, en cas de débat insoluble, à trancher sur une décision qui ne serait pas unanime.

Les résultats seront annoncés en story sur le compte Instagram @vosplusbellesnuits, et les lauréats seront contactés par message privé. Ensuite, les 3 photos des gagnants seront dévoilées dans le magazine Paris Match fin août (plus réseaux sociaux), sur les comptes Instagram et Facebook de Grand Litier ( mécène de l'opération ), et enfin sur l'Instagram @vosplusbellesnuits. Les gagnants seront invités à envoyer par message privé sur le compte Instagram @vosplusbellesnuits : leurs adresses électroniques ainsi que la confirmation de leur acceptation du lot et leur accord pour fournir la photo élue comme gagnante en haute définition (HD). Les personnes sélectionnées disposeront d'un délai de quinze jours à compter de l'annonce des gagnants pour confirmer leur acceptation du lot et partager leurs coordonnées. Tout gagnant qui n'aura pas répondu dans ce délai sera considéré comme ayant renoncé purement et simplement à son lot. A l'issue de ce délai, le lot non réclamé sera définitivement perdu. Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. L'association IMAGE LIBRE se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des informations communiquées lors de sa participation au Jeu Concours et notamment autorise toutes les vérifications sur l'identité ou les coordonnées du participant. Les noms des gagnants seront disponibles sur demande écrite au siège de l'Association IMAGE LIBRE : Groupe FHC 320 rue Saint Honoré Paris 75001

#### 6 - FRAUDE

Tout participant doit se conformer au présent règlement. L'association IMAGE LIBRE peut annuler la ou les participations de tout participant n'ayant pas respecté le présent règlement, et se réserve le droit de supprimer tout commentaire frauduleux ou injurieux. Cette annulation peut se faire à tout moment et sans préavis. Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Jeu Concours proposé, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant les gagnants et les lots qui leur sont attribués. Toute information inexacte, mensongère ou ne respectant pas les conditions de participation au Jeu Concours entraînera l'élimination immédiate du participant.

#### 7 - PUBLICITE ET PROMOTION DES GAGNANTS

L'association IMAGE LIBRE se réserve le droit d'utiliser les noms des participants et des gagnants sans aucune contrepartie. Le participant autorise, en jouant à ce Concours Photo, à l'association IMAGE LIBRE de reproduire, représenter, utiliser et diffuser sa photo en version HD. Le participant reconnaît que la transmission des droits de reproduction ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité ni contrepartie. Le participant garantit qu'il n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom. Chaque gagnant accepte par avance l'utilisation de son nom, prénom sur quelque support que ce soit, aux fins de communication publicitaire dans le cadre du concours photo « vos plus belles nuits », sur le réseau internet ou non, pendant une durée maximum de 1 an sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à un autre bénéfice que les lots gagnés.

#### 8 - LIMITE DE RESPONSABILITE

L'association IMAGE LIBRE ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée (par exemple, si le Jeu Concours ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bug, d'une intervention d'un tiers non autorisée, d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux), elle serait amenée à annuler le présent Jeu Concours, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions. L'association IMAGE LIBRE ne saurait être tenue pour responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable, notamment en cas de mauvais fonctionnement ou d'interruption des communications ou des lignes téléphoniques, de l'indisponibilité du site Internet, de défaillance technique, des dysfonctionnements du réseau Internet et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au Jeu Concours se fait sous l'entière responsabilité des participants. L'association IMAGE LIBRE se réserve le droit d'exclure du Jeu Concours et de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du Jeu Concours.

#### 9 - INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies dans le formulaire de participation sont obligatoires. Elles sont destinées à l'association IMAGE LIBRE en vue de la participation au Jeu Concours, de la gestion des gagnants et de l'attribution de la dotation. Si le participant l'a accepté, les données collectées permettront

de l'informer des mises à jour effectuées sur le site ou de lui communiquer des offres particulières conformément aux dispositions de la loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ce droit d'accès s'exerce en écrivant à – IMAGE LIBRE Groupe FHC 320 rue Saint Honoré Paris 75001 - Service Relations clients – Concours photo « Concours photos Instagram - @maplusbellenuit ».

#### 10 - PROPRIETE INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le Jeu Concours qui y sont proposés sont strictement interdites.

#### 11 - CONSULTATION DU REGLEMENT

Le règlement peut être adressé par courrier, à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande avant la clôture du Concours photo. Le règlement est visible sur le site [www.concoursphoto.grandlitier.com](http://www.concoursphoto.grandlitier.com). L'association IMAGE LIBRE se réserve le droit de modifier ce règlement, toute modification sera consultable sur le site internet : [www.concoursphoto.grandlitier.com](http://www.concoursphoto.grandlitier.com).

#### 12 - LITIGES

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute modification du règlement donnera lieu à une nouvelle publication du règlement. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée le présent règlement est soumis à la loi française. Tout différend né à l'occasion du Jeu Concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes dont dépend le siège social de l'association IMAGE LIBRE, sauf dispositions d'ordre public contraires. Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du Jeu Concours.

## Contacts



Le compte Instagram du concours :

**@vosplusbellesnuits**



Pour tout renseignement :

**[mecnat@grandlitier.com](mailto:mecnat@grandlitier.com)**

**05 61 16 16 09**



Image Libre :

**[francisheurtaut@gmail.com](mailto:francisheurtaut@gmail.com)**

**06 12 70 23 37**